

Bureau du 4 juillet 2005

Décision n° B-2005-3365

commune (s) : Saint Genis les Ollières

objet : **Acquisition d'une parcelle de terrain située 74, avenue Marcel Mérieux et appartenant à la SARL BCI**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Service de l'action foncière et immobilière - Subdivision nord

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 21 juin 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2005-2606 en date du 18 avril 2005, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La Communauté urbaine se propose d'acquérir, en vue de l'élargissement de l'avenue Marcel Mérieux à Saint Genis les Ollières, une parcelle de terrain nu de 204 mètres carrés, libre de toute location ou occupation, située au numéro 74 de cette voie et appartenant à la SARL BCI.

Aux termes du compromis qui est présenté au Bureau, ladite propriétaire céderait le bien en cause, à titre gratuit, à la suite des dispositions des permis de construire n° 6920501022 et 69205010023 en date des 29 mars et 13 avril 2002 ;

Vu ledit compromis ;

DECIDE

1° - Approuve le compromis qui lui est soumis concernant l'acquisition d'une parcelle de terrain située 74, avenue Marcel Mérieux à Saint Genis les Ollières et appartenant à la SARL BCI.

2° - Autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme n° 1064 individualisée le 13 décembre 2004 pour 1 400 000 €, pour ordre en dépenses - exercice 2006 - compte 211 200 - fonction 822 - et en recettes - compte 132 800 - fonction 822.

4° - Le montant à payer en 2006 sera imputé sur les crédits à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - compte 211 200 - fonction 822, à hauteur de 800 € pour les frais d'actes notariés.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,